

18 octobre : tous en grève contre la destruction de l'enseignement professionnel ! Préparons ensemble le rapport de force !

Les annonces récentes du Président Macron concernant la réforme du lycée professionnel, qu'il veut calquer sur le modèle de l'apprentissage, sont une véritable menace pour les PLP. En effet, en dépit du flou organisé autour de sa forme exacte, les grandes lignes de la réforme de la voie professionnelle sont connues et sont autant d'attaques qui visent à liquider les lycées professionnels, la formation initiale scolaire, les diplômes nationaux et donc notre statut particulier :

- **Augmentation des PFMP de 50%**, qui livrerait la formation professionnelle aux entreprises et supprimerait des postes de disciplines professionnelles. Les collègues devraient alors se reconvertir, ce qui n'est pas sans rappeler l'exemple dramatique des collègues de Gestion-Administration ; pour l'enseignement général, le Président renvoie au niveau local la ventilation du volume d'heures : c'est la remise en cause du caractère national des programmes et des diplômes !
- **L'Ecole subordonnée aux besoins des entreprises** : la carte des formations (ouverture ou fermeture de formations), examinée chaque année et dans laquelle le SNETAA-FO et sa fédération FNEC FP-FO défendent le maintien et l'ouverture des formations initiales scolaires face au développement de l'apprentissage, serait revue en fonction des besoins des entreprises locales. Cela remettrait en cause l'offre de formation sur tout le territoire et ne permettrait plus aux jeunes de préparer le métier de leur choix. De plus, cela limiterait les chances de muter dans certaines régions pour les collègues, si ce n'est pire ... En effet, le 13 septembre dernier, le Président Macron a donné aux Sables d'Olonne le coup d'envoi de sa réforme du lycée professionnel en évoquant les « reconversions » pour les enseignants des filières qui seraient amenées à fermer. Enfin, la présidence des CA serait donnée à un chef d'entreprise.
- **Création d'un statut de « stagiaire »**, sous-statut d'apprenti (les apprentis sont des salariés avec des garanties, reconnues dans le Code du Travail), qui ferait des élèves une main d'œuvre gratuite pour les patrons, financée par nos impôts.
- **Risques de destruction de notre statut de PLP**, conséquence de ce qui précède, pour devenir « formateurs » à l'instar de ceux des CFA, avec 1607 heures annualisées et 5 semaines de congés payés (rappelant le décret Hamon du 20 août 2014 relatif aux obligations de services et aux missions des personnels du 2nd degré, que la FNEC FP-FO a combattu). Par ailleurs, le Président a évoqué le recours à des « professeurs associés », issus du monde de l'entreprise, « parfois pendant quelques années » et « pour quelques heures par semaine » pour répondre aux besoins de nouvelles filières professionnelles, alors que les PLP des filières fermées seraient conduits à se reconvertir ! C'est la liquidation du statut de PLP comme fonctionnaires d'Etat !

Le Président parle de son projet comme d'une « révolution ». C'est bien plutôt un recul historique dont l'intention n'est pas neuve ! En effet, ce projet de réforme va dans le sens des autres contre-réformes : la loi El Khomri dite « loi Travail » de 2016 (E. Macron était alors ministre de l'économie), que FO a combattue, a inversé la hiérarchie des normes, substituant le niveau local (accord d'entreprise) au niveau national (branche), toujours dans l'optique de faire baisser le coût du travail, au service des besoins du patronat. C'est la même logique !

Les LP sont dans le viseur car, depuis leur création après la Seconde Guerre mondiale, ils préparent les travailleurs de demain à obtenir des qualifications nationales leur offrant des garanties collectives et des bases solides. Ce n'est pas un hasard si s'annonce déjà pour 2023 une nouvelle réforme « travail » aggravant la logique de « blocs de compétence » qui remet déjà en cause le principe des diplômes nationaux !

Une large intersyndicale des LP, dont le SNETAA-FO, appelle à la mobilisation le mardi 18 octobre : « **Cette journée de grève est le point de départ de la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet** ».

Dans notre académie, la discussion se mène dans les heures d'information syndicale, réunies avec le SNETAA-FO, pour construire la mobilisation et le nécessaire rapport de force.

Le SNETAA-FO Versailles partage entièrement les prises de position qui sont issues des réunions de ces dernières semaines, comme par exemple celle votée à l'unanimité des 16 collègues du lycée Jules Verne de Sartrouville le mardi 4 octobre 2022 :

« Nous considérons qu'il s'agit là d'un projet de démantèlement de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et de privatisation des lycées professionnels. Les conséquences pour les jeunes et pour les professeurs de lycées professionnels seraient désastreuses. Nous affirmons notre résolution à nous mobiliser pour le retrait de ce projet. Nous répondons favorablement à l'appel unitaire à la grève du 18 octobre, et nous appelons les collègues à se mettre massivement en grève pour le retrait de ce projet. »

Ou encore celle des collègues du lycée Evariste Galois de Beaumont-sur-Oise, où 39 collègues réunis le 6 octobre 2022 avec leurs sections syndicales SNETAA-FO, SUD Education et SNES-FSU affirment :

« [...] nous ne participerons pas aux "concertations" locales, dont le seul objectif est de nous associer à la destruction de notre statut et du lycée professionnel. [...] Face à cette véritable destruction annoncée de la voie professionnelle scolaire, nous nous félicitons de l'appel de l'intersyndicale nationale à une journée de grève le 18 octobre 2022 pour exiger l'abandon de ce projet de réforme. Nous décidons de nous joindre à cet appel et de faire connaître cette prise de position à l'ensemble de nos collègues pour permettre la discussion nécessaire à l'élargissement de la mobilisation, afin de construire le rapport de force nécessaire pour gagner sur cette revendication. Nous décidons de nous réunir le 18 octobre au matin, avec l'ensemble de nos collègues grévistes ».

C'est aussi le sens des autres prises de position des collègues réunis en heures d'information syndicale, reçues jusqu'à présent : Montmorency, La Celle St-Cloud (LP Duchesne), le Chesnay, Trappes (LP Matisse et LP Blériot, position SNETAA-FO et SNEP-FSU).

La mobilisation se construit aussi dans les heures d'information syndicale qui ont eu lieu, avec le SNETAA-FO, comme à Meudon-la-Forêt, à Rueil-Malmaison, à Garges-lès-Gonesse, à Sainte-Geneviève-des-Bois...D'autres vont encore avoir lieu comme à Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Saint-Cyr l'Ecole, Suresnes, Corbeil-Essonnes, Ermont (LP Buisson).

A J-10 de la mobilisation du 18 octobre contre le projet de réforme de la voie professionnelle, le SNETAA-FO Versailles appelle tous les personnels à continuer à se réunir en heure d'information syndicale pour discuter autour de ces questions, à amplifier la préparation de la mobilisation du 18 octobre et à organiser les assemblées générales pour décider ensemble des suites pour gagner et obtenir le retrait de ce projet de réforme.